

*Un enfant de Trélans dans la Grande Guerre*

**AUGUSTIN RAYNAL**

1881-1915

2<sup>e</sup> Régiment de Génie



*Tout au fond du cimetière de Trélans, près du mur d'enclos, se trouve une tombe toute simple. Pas de monument, pas de stèle, mais seulement une croix en fer forgé avec une plaque en émail blanc en forme de cœur. Seul le promeneur plus attentif ou plus curieux parviendra à lire cette inscription presque effacée par la succession des jours et la fuite du temps : « Ici Repose Augustin Raynal - Décédé le 12 mai 1915 à l'âge de 34 ans – Regrets Eternels »*

*Mort à 35 ans, en pleine guerre ! Le monument aux morts de la commune de Trélans confirme qu'il s'agit d'un soldat. Le nom d'Augustin RAYNAL, gravé dans la pierre, figure dans la longue liste des enfants du village victimes de la Grande Guerre. Sa tombe pourtant ne comporte pas la mention habituelle, « Mort pour la France ». Son nom ne figure pas non plus dans la gigantesque base de données « Mémoire des Hommes » mise en ligne par le Ministère de la Défense et qui répertorie les soldats de la Grande Guerre tués au front. Son acte de décès indique qu'il est mort dans son village natal, situation inhabituelle pour un soldat.*

*C'est que l'histoire d'Augustin Baptiste RAYNAL dit « Reveillat », berger de son état, est une histoire particulière.*



Le 23 février 1881 Antoine SINEGRE, Maire de Trélans, enregistre dans les actes d'état civil de la commune la naissance d'Augustin Baptiste RAYNAL « *né le jour d'hier* ». Le père est Antoine RAYNAL, cultivateur, né à Trélans, âgé de 29 ans. La mère, Virginie MAS, âgée de 31 ans, ménagère, est quant à elle, née à Montfalgoux, mais l'un comme l'autre sont domiciliés à Trélans, (dans une maison située, sans doute, dans le haut du village, près de la fontaine). Les deux témoins Jean Baptiste PARAYRE, maréchal ferrant et Jean Joseph GINESTE cultivateur, signent l'acte de naissance avec le déclarant, le père de l'enfant. Augustin est le quatrième enfant d'Antoine et Virginie.

Les recherches dans les actes plus anciens permettent de constater que les RAYNAL sont une famille de cultivateurs propriétaires très anciennement installés sur la commune de Trélans, puisque ce patronyme apparaît dans les registres paroissiaux du village, donc avant la révolution de 1789. C'est un nom d'origine germanique, comme beaucoup de noms français, *RAGINALD*, formé sur les racines : *RAGIN* = *Conseil* + *WALD* = *gouverner*. La désinence française a donné *RAYNAL* mais également *RENAUD* ou *REYNAUD*. La famille d'Augustin portait le surnom de « *Reveillat* ». L'emploi du surnom était alors fréquent, pas toujours ironique, mais souvent utilisé dans un but pratique : il y avait à Trélans plusieurs familles RAYNAL et cela permettait de les différencier.

Il semble qu'il n'existe plus aujourd'hui de descendants directs de la famille RAYNAL à Trélans.

En 1901, à l'âge de vingt ans, Augustin RAYNAL est convoqué devant le Conseil de révision de la Lozère siégeant à Mende. Depuis la loi du 21 mars 1905, tous les jeunes Français devaient en effet effectuer un service militaire obligatoire, après avoir été examiné par un bureau de recrutement comprenant notamment des médecins militaires, qui décidaient de l'aptitude des appelés.

Le registre matricule militaire d'Augustin RAYNAL (registre N° 1896, classe de mobilisation 1901) conservé aux archives départementales de Mende nous fournit quelques précieux renseignements à cette occasion. La description physique tout d'abord :

Cheveux et sourcils : *noirs*

Yeux : *marrons*

Front : *vertical*

Nez : *vexe sinueux*

Menton : *saillant*

Visage : *long*

Taille : *1,70 mètre (C'est une grande taille pour l'époque)*

Nous apprenons également que le jeune Augustin est berger, et qu'il ne sait ni lire ni écrire.

Au terme de l'examen d'usage, le Conseil de révision décide d'exempter Augustin RAYNAL du service militaire obligatoire pour « *faiblesse intellectuelle* ».

Augustin a donc pu revenir dans sa famille à Trélans et reprendre paisiblement pour un temps son métier de berger. Paisible, l'adjectif semble convenir pour évoquer le caractère d'Augustin

Pour un temps...Le 2 août 1914 c'est la mobilisation générale en France et le 3 août l'Allemagne déclare la guerre à la France. La guerre démarre tambour battant. Au début, c'est une guerre de mouvement, une guerre à l'ancienne ; avec de grandes offensives, des charges menées à terrain découvert vers les lignes ennemies. Mais les armes elles, ont évolués .Les mitrailleuses utilisées pour la première fois durant la guerre de sécession américaine se sont perfectionnées et sont désormais largement utilisées des deux côtés. Elles provoquent des véritables hécatombes dans les rangs des fantassins qui chargent sans aucune protection. Au bout de seulement quelques semaines de combat, l'armée française a, pour sa part, ainsi perdu 300 000 soldats. Ces soldats morts, il faut bien entendu les remplacer. C'est pourquoi en décembre 1914, un décret spécial autorise les Conseils de révision à réexaminer les exemptés et les réformés.

Le 8 décembre 1914, Augustin est donc convoqué devant le Conseil de révision de Mende. Mais les temps ont changé. La composition des Conseils a été simplifiée et leur rythme accéléré. Un seul médecin militaire suffit pour examiner jusqu'à 100 inscrits ! Il faut enrôler un maximum de soldats. L'anecdote est-elle véridique ? On raconte qu'à celui qui se prétendait sourd, le major disait tout bas « *réformé* ». Si l'intéressé avait la mauvaise

idée de répondre « *Merci* », alors, la sentence définitive tombait immédiatement « *Non, bon pour le service* » !

En tout cas, cette fois ci, plus question de « *faiblesse intellectuelle* » : Augustin est effectivement déclaré « *Bon pour le service armé* » !

Décision prévisible sans doute, compte tenu du contexte. Antoine VERLAGUET habitant de Trélans, qui aura trois fils mobilisés, et qui tous trois seront tués pendant cette guerre, écrit « *Il est probable qu'Auguste RAYNAL dit Reveillat qui repassait le conseil de révision avec toi fera un soldat, l'enquête qui a eu lieu pour cela ne lui a pas été favorable.* » (Lettre d'Antoine VERLAGUET à son fils Casimir, le 24 janvier 1915).

Mais c'est aussi une décision bien cruelle et bien injuste que celle d'envoyer au combat des hommes, réformés dans un premier temps, et qui encore moins que les autres pouvaient espérer en revenir indemnes en raison de leur état de santé plus fragile. Marius, un des trois frères VERLAGUET sous les armes, soldat au 27<sup>e</sup> bataillon de Chasseurs Alpins à Menton est indigné lorsqu'il constate l'arrivée de ces nouveaux soldats ainsi mobilisés, qui ont tous connu un sort similaire à celui d'Augustin « *Ici, arrivent chaque jour de nombreux réformés qui ont été reconnus aptes pour le service armé. Il y en a déjà huit cent parmi lesquels figurent des bossus, des boiteux etc...j'en ai vu un, l'un de ces jours à la visite, qui avait à peu près un mètre cinquante bossu comme un chameau, c'était honteux...* » (Lettre du 17 mars 1915 à son frère Casimir).



Insigne régimentaire du 2<sup>e</sup> Régiment du Génie

Après cette décision, c'est l'incorporation. Le registre matricule d'Augustin précise que le 23 février 1915, il rejoint son corps d'affectation, le 2<sup>e</sup> Régiment du Génie. Ce régiment était à l'origine rattaché à la ville de Metz, mais depuis 1870, la Lorraine étant allemande, il était en garnison à Montpellier.

Les régiments du Génie, corps très anciens créés, sous sa forme moderne, sous la Révolution et l'Empire étaient composés de sapeurs et de mineurs. Leurs missions consistaient à apporter un soutien logistique permanent aux régiments de combats. Tout au long des 4 années de cette grande guerre ; ces régiments vont effectuer de nombreux travaux et notamment :

- Entretien et réparer les routes et les voies ferrées pour permettre l'acheminement des vivres et des munitions
- Réparer les ponts en les reconstruisant ou en les remplaçant par des ponts de bateaux
- Edifier des réseaux de fils téléphoniques
- Construire et entretenir des milliers de kilomètres de tranchées, boyaux et abris de toutes sortes
- Camoufler des abris ou des postes d'observation cachés dans de faux arbres

- Construire des sapes sous les lignes ennemies pour poser des mines et inversement déminer les explosifs posés par l'adversaire.

La plupart de ces travaux, effectués en première ligne exposaient les soldats du Génie à des risques importants. Pour sa part le 2<sup>e</sup> régiment du Génie a participé aux grandes batailles de la Première guerre : la bataille de Champagne en 1915, Verdun en 1916 et le Chemin des Dames en 1917 et a de ce fait enregistré de lourdes pertes. Mais ce n'est pas un éclat d'obus ou une balle qui devait tuer Augustin RAYNAL.

Hormis le feu des armes, l'autre grand danger qui menace les soldats pendant les guerres ce sont les épidémies. L'énorme concentration d'hommes dans des espaces restreints, les conditions d'hygiène très précaires, mais aussi la fatigue des organismes favorisent la propagation de germes de toutes sortes. Le sol est jonché de cadavres en putréfaction qui sont source de contamination de l'eau et de pullulation des rats eux-mêmes porteurs de germes (choléra, peste).

La Première guerre qui a duré 4 ans n'a pas échappé à cette situation et de nombreuses maladies ont frappé les combattants ; diphtérie, dysenterie, méningite, tuberculose, typhus choléra.

Parmi les maladies qui entraînent un nombre élevé de décès figure la fièvre typhoïde. C'est une maladie dont le germe est une bactérie pathogène, du genre salmonella, la contagion s'effectuant par ingestion d'eau souillée par les excréments. La période d'incubation dure environ 15 jours, puis une forte fièvre se déclare suivie de graves troubles digestifs (perforations de l'intestin avec hémorragies internes) et pour finir, par des troubles cardiovasculaires pouvant entraîner la mort.

C'était encore en 1915 une maladie redoutable, car les traitements de l'époque n'étaient pas très efficaces, et aussi parce que la contagiosité donc les risques de transmission étaient élevés. Depuis 1902, la déclaration de la typhoïde était d'ailleurs obligatoire.

En mai 1915, Augustin RAYNAL vient passer quelques jours de permission à Trélans, et il est facile d'imaginer sa joie de retrouver son village natal. Mais il a contracté la maladie et bientôt celle-ci se déclare : « *Augustin RAYNAL dit Reveillat est venu pour 2 ou 3 jours mais malheureusement pour lui et tout le village, il a apporté la fièvre typhoïde, le médecin l'a déclaré, espérons que cela ne se répandra pas, on n'en aurait pas besoin* » (lettre de Marcellin VERLAGUET à son frère Marius le 11 mai 1915).

La maladie ne semble pas s'être répandue, mais elle emporte le pauvre Augustin RAYNAL dit Réveillat, berger de son état et le Maire, Jean Baptiste IMBERT enregistre son décès « *Le 14 mai 1915<sup>1</sup>, trois heures du matin, RAYNAL Augustin Baptiste, mobilisé en permission, né à Trélans (Lozère) le 22 février 1881, fils de RAYNAL Antoine et de Mas*

---

<sup>1</sup> Cette date est différente à deux jours près, de celle inscrite sur sa tombe : 12 mai 1915.

*Virginie, cultivateurs, domiciliés au dit Trélans, célibataire, est décédé au co-domicile de ses parents... »*

Lorsqu'on sait que les premières permissions, pendant la guerre, ne furent accordées qu'à partir de juillet 1915, on peut s'étonner de cette permission accordée à un soldat incorporé depuis seulement trois mois !

Mort de maladie en permission, le soldat Augustin RAYNAL n'aura pas droit à la mention « *Mort pour la France* », et on peut ressentir cela comme une deuxième injustice faite à sa mémoire, même si son nom figure sur le Monument aux Morts de la commune de Trélans.

Mais le promeneur plus attentif ou plus curieux continuera de déchiffrer l'inscription à demi effacée, gravée il y a bien longtemps dans le cœur qui surplombe une tombe toute simple au fond du cimetière de Trélans :

*« Ici repose  
Augustin Baptiste RAYNAL  
décédé le 12 mai 1915  
A l'âge de 34 ans  
Regrets éternels »*



*Brigitte & Patrick LACOURT. Août 2011*

# LES SOURCES

## La Mémoire familiale

### Des Archives

- Archives municipales de Trélans
- Archives départementales de la Lozère

### Des Livres

- *Votre ancêtre dans la Grande Guerre*. Yves Buffetaut. YSEC. 2007
- *J'étais médecin dans les tranchées*. Louis Maufrais. Pocket 2010

### Des sites internet

- Archives de la Lozère en ligne : [www.culture.lozere.fr](http://www.culture.lozere.fr)
- SGA-Mémoire des Hommes : [www.memoiredeshommes](http://www.memoiredeshommes)
- *Les Pharmaciens pendant la Première Guerre Mondiale*. Thèse présentée le 25 9 1996 par Christophe Lévy, à l'Université de Clermont I : [www.tichyama.wordpress.com/](http://www.tichyama.wordpress.com/)
- Chtimiste : [www.chtimiste.com](http://www.chtimiste.com)
- Wikipédia